

Face à la canicule, la Mairie vous **accompagne.**

ALLÔ **écoute**
SENIORS

0800 042 444

Appel gratuit depuis un poste fixe



MAIRIE DE  TOULOUSE

WWW.TOULOUSE.FR



Centre Communal
d'Action Sociale

Toulouse **en grand !**

QUELLES PRÉCAUTIONS PRENDRE PENDANT LES FORTES CHALEURS ?



CHEZ VOUS

Assurez-vous du bon fonctionnement de vos appareils ménagers : réfrigérateur, congélateur, climatisation... Procurez-vous, si possible, un ventilateur, et vérifiez que les volets, les stores, les rideaux fonctionnent bien et vous isolent correctement des rayons du soleil.



À L'EXTÉRIEUR

Repérez les endroits climatisés ou frais, proches de chez vous (magasins, lieux publics...). Si vous êtes seul(e) une partie de l'été, informez vos voisins, votre gardien pour qu'ils prennent régulièrement de vos nouvelles et pensez à mettre en évidence les coordonnées d'une personne à prévenir. Si vous suivez un traitement ou un régime, demandez conseil à votre médecin pour savoir ce que vous devez faire en cas de canicule.

DISPOSITIF SPÉCIAL CANICULE

La Mairie de Toulouse met en place chaque année un dispositif d'accompagnement en direction des Toulousains les plus vulnérables. Vous êtes une personne âgée ou handicapée, vous avez des problèmes de santé ou vous avez peur d'être seule pendant l'été, faites-vous recenser dès maintenant auprès d'Allô Ecoute Seniors. Le recensement est gratuit et volontaire. Les informations que vous communiquez sont confidentielles. En cas de canicule, les personnes recensées seront contactées par des agents de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale. En cas de problème ou de non-réponse, une alerte est déclenchée et pourra être suivie d'une intervention à domicile.

ALLÔ ÉCOUTE
SENIORS

0800 042 444

Appel gratuit depuis un poste fixe